PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

DU BUDGET PRIMITIF 2024

VILLE D'ANNEMASSE

Direction des Finances

PREAMBULE

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité.

Le Budget Primitif doit être transmis au représentant de l'Etat dans les quinze jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile, principe d'annualité budgétaire qui comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues, engagées mais non dénouées en fin d'année (restes à réaliser).

D'un point de vue comptable le budget se présente en deux parties :

- une section de fonctionnement, qui retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante,
- une section d'investissement, qui présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La mise en place, en 2024, de la nouvelle comptabilité M 57, commune à l'ensemble des collectivités, introduit de nombreuses modifications qui rendent plus difficiles la comparaison avec le budget 2023.

- De nouveaux comptes apparaissent aussi bien en dépenses qu'en recettes.
- La ventilation par fonction est modifiée par rapport à la M 14.
- Les dépenses et recettes exceptionnelles disparaissent.
- > Le contenu de certaines imputations comptables est modifié.

I. FONCTIONNEMENT

Le budget primitif de fonctionnement s'équilibre à 61 222 170 €.

A. <u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE</u>

Chapitre	Libellé	B.P. 2023	B.P. 2024	% Variation
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	13 022 767	14 217 371	9,2%
60	ACHATS (Consommables, énergie, carburants, petit équipement)	4 655 217	5 145 910	10,5%
61	SERVICES EXTERIEURS (Prestations de services, locations, entretien des biens, assurances)	5 977 276	6 349 330	6,2%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (Honoraires, relations publiques, missions, transports)	2 155 394	2 474 981	14,8%
63	IMPOTS - TAXES (hors 633 personnel)	234 880	247 150	5,2%
012	CHARGES DE PERSONNEL (comptes 64 + 6218 + 633)	29 873 727	32 023 207	7,2%
014	ATTENUATION DE PRODUITS - REVERSEMENT IMPOTS ET TAXES	76 000	106 000	39,5%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (Participations, subventions)	7 441 799	7 589 252	2,0%
DEPENSES COURANTES		50 414 293	53 935 830	7%
66	CHARGES FINANCIERES (Intérêts de la dette)	654 000	656 000	0,3%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	431 650	25 000	-94,2%
022	DEPENSES IMPREVUES	50 000		-100,0%
	DEPENSES REELLES	51 549 943	54 616 830	6%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 601 000	3 465 000	-3,8%
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (6811)	3 000 000	3 140 340	4,7%
	AUTOFINANCEMENT	6 601 000	6 605 340	0%
TOTAL GENERAL 58 150 943 61 222 170				5,3%

P 1-0-PP - 1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-
Chapitre 011 : Charges à caractère général14 217 371 €
Elles augmentent de 9,2 %, principalement en raison de nouveaux contrats de prestations de services et du coût du poste énergie-électricité.
- Comptes 60 - Les achats : + 10,5 %
- Comptes 61 - Les services extérieurs : + 6,2 %
 Comptes 62 - Les autres services extérieurs : + 14,8 %
- Comptes 63 - Les impôts et taxes : + 5,22 %
Chapitre 012 : Charges de personnel
Les charges de personnel évoluent de 7,2 % en raison de prévisions de créations de postes à hauteur de 600 000 € en 2024, de l'augmentation du Smic, du point d'indice, de la création de l'indemnité de résidence et de l'augmentation du taux de remboursement des frais de transport des agents.
Chapitre 014 : Atténuation de produits – reversement impôts et taxes106 000 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante
Cette évolution n'est pas significative car la nomenclature M57 a supprimé toutes les subventions exceptionnelles du chapitre 67 pour les intégrer au chapitre 65.
Chapitre 66 : Charges financières656 000 €
Les charges financières restent constantes.
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles25 000 €
Depuis l'application de la M57, cette prévision de 25 000 € concerne exclusivement les titres annulés sur exercices antérieurs.
L'autofinancement
Le montant d'autofinancement est maintenu à un niveau particulièrement élevé assurant de couvrir une part importante des investissements. Cette somme sera abondée au budget supplémentaire par la reprise des excédents.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 54 616 830 € et sont en augmentation de 6 %

par rapport au BP 2023.

B. <u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION</u>

FONCTION	LIBELLE	B.P. 2023	B.P. 2024
Fonction 0	SERVICES GENERAUX	20 960 752	22 054 428
01	Opérations non ventilables	7 731 500	7 377 840
02	Administration générale	12 779 352	14 127 044
020	Administration générale de la collectivité	9 946 006	11 146 026
022	Information, communication, publicité	526 558	644 760
023	Fêtes et cérémonies	1 315 290	1 361 363
024	Aide aux associations (non classées ailleurs)	15 100	9 000
025	Cimetières et pompes funèbres	39 000	110 728
026	Administration générale de l'Etat	937 398	855 167
03	Conseils	419 300	418 800
031	Assemblée délibérante	419 300	418 800
04	Coopération décentralisée et actions interrégionales, européennes et internationales	30 600	130 744
048	Autres actions	30 600	130 744
Fonction 1	SECURITE	2 223 929	2 321 198
11	Police, sécurité, justice	2 171 797,00	2 269 429,00
18	Autres interventions de protections de personnes et de biens	52 132	51 769
Fonction 2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	9 473 922	9 772 111
20	Services communs	176 674	188 148
201	Services communs	176 674	188 148
21	Enseignement du premier degré	4 644 148	4 643 842
211		2 625 078	2 517 370
212	•	1 386 964	1 438 371
213	Classes regroupées	632 106	688 101
28	Autres services périscolaires et annexes	4 653 100	4 940 121
281	Hébergement et restauration scolaire	4 303 437	4 557 251
282	'	228 953	257 100
283		5 110	16 110
284		115 600	109 660
Fonction 3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	10 995 849	11 832 420
30	Services communs	1 849 808	1 771 655
31	Culture	4 613 848	4 958 300
311		121 200	277 882
312		0	0
313		1 321 122	1 362 660
314		198 300	240 170
315		97 460	99 262
316	Théâtres et spectacles vivants	2 875 766	2 978 326

FONCTION	LIBELLE	B.P. 2023	B.P. 2024
32	Sports (autres que scolaires)	729 127	850 582
321	Salles de sport, gymnases	446 466	568 708
322	Stades	228 461	260 164
325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	53 500	21 000
326	Manifestations sportives	700	710
33	Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs	3 803 066	4 246 383
331	Centres de loisirs	2 404 297	2 546 364
332	Colonies de vacances	9 014	9 902
338	Autres activités pour les jeunes	1 389 755	1 690 117
34	Vie sociale et citoyenne	0	5 500
341	Egalité entre les femmes et les hommes	0	5 500
Fonction 4	SANTE ET ACTION SOCIALE	6 016 519	6 335 058
41	Santé	104 000	98 000
414	Dispensaires et autres établissements sanitaires	104 000	98 000
42	Action sociale	5 912 519	6 237 058
420	Services communs	1 751 788	1 794 057
4221	Crèches et garderies	2 666 097	2 877 400
4238	Autres actions en faveur des personnes âgées	1 187 973	1 285 496
424	Personnes en difficulté	43 960	55 905
425	Personnes handicapées	0	2 500
428	Autres interventions sociales	262 701	221 700
Fonction 5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	3 119 585	3 301 661
51	Aménagement et services urbains	3 119 585	3 301 661
510	Services communs	352 533	335 969
511	Espaces verts urbains	2 095 708	2 180 799
512	Eclairage public	405 658	458 357
518	Autres actions d'aménagement urbain	265 686	326 536
Fonction 6	ACTION ECONOMIQUE	422 926	398 105
61	Interventions économiques transversales	277 118	257 933
62	Structure d'animation et de développement économique	121 108	115 172
63	Actions sectorielles	24 700	25 000
6312	Agriculture, pêche et agroalimentaire (Autres)	9 700	9 700
632	Industrie, commerce et artisanat	15 000	15 300
Fonction 7	ENVIRONNEMENT	1 990 463	2 161 663
70	Services communs	175 858	292 907
72	Actions en matière de déchets et de propreté urbaine	1 677 305	1 726 456
7222	Action en matière de propreté urbaine et de nettoiement	1 677 305	1 726 456
73	Actions en matière de gestion des eaux	5 000	5 000
733	Assainissement	5 000	5 000
76	Préservation du patrimoine naturel et gestion des risques technologiques	132 300	137 300
Fonction 8	TRANSPORTS	2 946 998	3 045 526
84	Voirie	2 946 998	3 045 526
845	Voirie communale	2 396 976	2 506 124
847	Equipements de voirie	550 022	539 402
	TOTAL	58 150 943	61 222 170

C. <u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE</u>

Chapitre	Libellé	B.P. 2023	B.P. 2024	Variation
013	ATTENUATION DE CHARGES (Rabais, Remises, Ristournes)	180 700	181 700	0,6%
70	PRODUITS DE GESTION COURANTE (Recettes du domaine et prestations de services, remboursement du personnel)	6 988 600	7 560 600	8,2%
73	IMPOTS ET TAXES (AC Annemasse Agglo - Reversement Etat jeux en ligne)	1 725 000	1 737 000	0,7%
731	FISCALITE LOCALE (Impôts locaux directs et indirects)	29 688 743	30 454 409	2,6%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS (DGF, dotation de solidarité, participations diverses)	18 851 900	20 560 961	9,1%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Revenus des immeubles, remboursements divers)	440 000	543 500	23,5%
RE	ECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	57 874 943	61 038 170	5,5%
76	PRODUITS FINANCIERS	4 000	4 000	0,0%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	92 000	0	-100,0%
I	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	57 970 943	61 042 170	5,3%
042	SUBV. D'INVESTISSEMENT TRANSF. EN FONCTIONNEMENT (777)	180 000	180 000	0,0%
ı	RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	58 150 943	61 222 170	5,3%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à	61 042 170 € et évoluent de 5,3 % par rapport au
BP 2023.	

Chapitre 013 : Atténuation de charges	181 700 €
Cette inscription correspond à des remboursements de rémunération de personnel et remises obtenu	es.
Chapitre 70 : Produits de gestion courante	.7 560 600 €
L'augmentation de 8,2 % est liée à l'évolution des recettes de forfaits post-stationnement, aux produ services de restauration et de périscolaire, aux remboursements de frais par le CCAS.	its de
Chapitre 73 : Impôts et taxes	.1 737 000 €
Ce chapitre concerne essentiellement l'attribution de compensation versée par Annemasse Agglo po un montant de 1 625 000 ϵ .	ur
Chapitre 731 : Fiscalité locale	30 454 409 €
Une augmentation de 2,7 % est prévue en 2024. Ce chapitre comprend :	
- Les impôts directs locaux	24 368 909 €
- Le prélèvement sur les produits des jeux	.3 400 000 €
- La taxe communale additionnelle des droits de mutation	.1 650 000 €
- La taxe sur consommation finale d'électricité	700 000 €
- La taxe locale sur la publicité extérieure	290 000 €
Chapitre 74 : Dotations, subventions, participations	20 560 961 €
Ce chapitre est en augmentation de 9,1 %	
- Compensation financière genevoise	13 000 000 €
- Dotation forfaitaire d'Etat	
- Dotation de solidarité urbaine	.1 450 000 €
- Subventions CAF - Vacances CLM – CLSH	.1 309 394 €
- Dotation nationale de péréquation	550 000 €
- Casino – Contribution développement touristique	455 000 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante :	543 500 €
Ce chapitre concerne essentiellement les revenus d'immeubles pour un montant de 451 500 €.	
Chapitre 76 : Produits financiers	4 000 €
Chapitre 042 : Subventions d'investissement amortissables	180 000

D. RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR FONCTION

FONCT	ION	LIBELLE	B.P. 2023	B.P. 2024
Fonctio	on 0	SERVICES GENERAUX	49 657 243	52 048 709
01		Opérations non ventilables	48 733 843	51 101 509
02		Administration générale	923 400	947 200
	020	Administration générale de la collectivité	843 800	847 000
	025	Cimetières et pompes funèbres	32 800	43 000
	026	Administration générale de l'Etat	46 800	57 200
Fonctio	on 1	SECURITE	50 200	20 000
11		Police, sécurité, justice	50 200,00	20 000,00
Fonctio	on 2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	1 101 200	994 500
20		Services communs	116 500	97 700
	201	Services communs	116 500	97 700
21		Enseignement du premier degré	264 000	16 600
	211	Ecoles maternelles	250 000	0
	213	Classes regroupées	14 000	16 600
28		Autres services périscolaires et annexes	720 700	880 200
	281	Hébergement et restauration scolaire	720 000	877 500
	283	Médecine scolaire	0	2 000
	284	Classe de découverte	700	700
Fonctio	on 3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 845 800	1 920 900
30		Services communs	45 000	50 000
31		Culture	934 100	945 100
	311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	4 000	3 500
	313	Bibliothèques, médiathèques	30 100	41 600
	316	Théâtres et spectacles vivants	900 000	900 000
32		Sports (autres que scolaires)	43 700	19 400
	321	Salles de sport, gymnases	41 000	16 500
	322	Stades	2 700	2 900
	325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	0	0
33		Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs	823 000	906 400
	331	Centres de loisirs	755 000	886 400
	338	Autres activités pour les jeunes	68 000	20 000
Fonctio	on 4	SANTE ET ACTION SOCIALE	2 434 400	2 928 561
41		Santé	72 000	69 500
	414	Dispensaires et autres établissements sanitaires	72 000	69 500
42		Action sociale	2 362 400	2 859 061
	420	Services communs	391 800	400 800
	4221	Crèches et garderies	850 000	1 202 661
	4238	Autres actions en faveur des personnes âgées	1 100 000	1 240 000
	428	Autres interventions sociales	20 600	15 600

FONCTION	LIBELLE	B.P. 2023	B.P. 2024
Fonction 5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	105 000	105 000
51	Aménagement et services urbains	105 000	105 000
518	Autres actions d'aménagement urbain	105 000	105 000
Fonction 6	ACTION ECONOMIQUE	299 900	289 500
61	Interventions économiques transversales	10 400	0
62	Structure d'animation et de développement économique	280 000	280 000
63	Actions sectorielles	9 500	9 500
6312	Agriculture, pêche et agroalimentaire (Autres)	9 500	9 500
Fonction 8	TRANSPORTS	2 657 200	2 915 000
84	Voirie	2 657 200	2 915 000
845	Voirie communale	2 599 200	2 855 000
847	Equipements de voirie	58 000	60 000
	TOTAL	58 150 943	61 222 170

II. INVESTISSEMENT

Le budget primitif d'investissement s'équilibre à 31 807 470 €.

A. <u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR NATURE</u>

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Taux variation
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	334 860	174 700	-48%
204	SUBVENTION D'EQUIPEMENTS VERSEES	522 000	719 700	38%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 521 990	3 516 655	39%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 794 020	6 007 800	-23%
	OPERATIONS D'EQUIPEMENT	8 507 900	16 983 615	100%
	DEPENSES D'EQUIPEMENT	19 680 770	27 402 470	39%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	50 000	150 000	200%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 510 000	2 770 000	-21%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	420 000	565 000	35%
020	DEPENSES IMPREVUES	50 000		-100%
	DEPENSES FINANCIERES	4 030 000	3 485 000	-14%
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	474 000	40 000	-92%
D	EPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	24 184 770	30 927 470	28%
040	TRANSFERTS SUBVENTIONS AMORTISSABLES	180 000	180 000	0%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (avances forfaitaires)	450 000	700 000	56%
TC	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 814 770	31 807 470	28%

La balance des **dépenses réelles d'investissement**, en hausse de 28 % par rapport au BP 2023, est arrêtée à 30 927 470 € dont 27 402 470 € de dépenses d'équipement, soit 39 % de plus que l'an dernier.

<u>Dépenses d'équipement</u>:

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles	174 700 €
- Réalisation de documents d'urbanisme	10 000 €
- Frais d'études	114 000 €
- Logiciels	50 700 €
Chapitre 204 : Subventions d'équipement	719 700 €
Ce chapitre comprend notamment :	
- Refacturation matériel informatique mutualisé	205 000 €
- Attribution de compensation agglo	170 000 €
- PLH Logement social	150 000 €
- Cotisation financière Enedis	
Chapitre 21: Immobilisations corporelles	3 516 655 €
- Acquisitions foncières (Moenne Loccoz : 2 030 000 €, terrain Zac Etoile, rue 18 aoû	
- Autre immobilisations	<i>'</i>
- Matériel de bureau et mobilier (dont 87 985 € de matériel et mobilier scolaire)	
- Matériel de transport	
- Matériel informatique (dont 85 850 € de matériel informatique scolaire)	
- Matériel et outillage technique	
- Matériel et outillage de voirie	
- Plantations d'arbres et d'arbustes	
- Réseaux	
- Matériel et outil. d'incendie Défense civile	
Chapitre 23 : Immobilisations en cours	
- Agencements et aménagements de terrains	370 000 €
Aménagement espaces verts (dont terrain stade Jeantet, rue Bastin, rue du Brouaz désimperméabilisation)	
Aménagement d'aires de jeux	
- Travaux de bâtiments - constructions	
o Ecoles : Photovoltaïque, réhabilitations diverses, création sanitaires, salles des	
enseignants	
 Hotel de ville : Renovation hall + 1 et cab, bureaux urbanisme	
Alarmes PPMS	
Stade Jeantet rénovation vestiaires	
Ferme château rouge réaménagement de logements	
Accessibilité	
Aménagement locaux Moenne Loccoz	30 000 €

- Travaux de voirie - installations, matériel et outillage	2 965 000 €	
Désimperméabilisation des cours d'écoles		
Programme entretien voirie	500 000 €	
Aménagement voirie trottoirs + réfection	285 000 €	
Rénovation éclairage public	170 000 €	
o Boucles urbaines	160 000 €	
Accès locaux TP	120 000 €	
Extension réseau vidéoprojecteurs	100 000 €	
- Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles (maison No piétonnisation, passerelle sur l'Arve)		
Opérations d'équipement	16 983 615 €	
- Opération 008 : Château rouge	121 615 €	
- Opération 1027 : Ilot Chablais/Parc	15 000 €	
- Opération 1044 : ANRU / PRU Château Rouge		
- Opération 1052 : Maison de la santé		
- Opération 1053 : GS Mermoz extension		
- Opération 1054 : Maison de la mémoire		
- Opération 1055 : GS Louise Michel		
- Opération 1056 : Rue du Vernand		
- Opération 1057 : Gymnase Hutins		
- Opération 1058 : Passerelle de l'Arve		
- Opération 1060 : Locaux tranquillité publique		
- Opération 1062 : Parc du Brouaz		
- Opération 1064 : Piétonnisation		
<u>Dépenses financières</u> :	150 000 C	
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves		
- Taxe d'aménagement (remboursement Annemasse Agglo)	150 000 €	
Chapitre 16 : Emprunts et dettes	2 770 000 €	
- Remboursement de la dette en capital	2 750 000 €	
- Caution	20 000 €	
Chapitre 27 : Autres immobilisations financières	565 000 €	
- Remboursement capital EPF	450 000 €	
- ZAC Etoile - Participation Agglomération Rue du Mole		
- Dépôts et cautionnements versés	50 000 €	
Chapitre 45 : Opérations pour compte de tiers	40 000 €	
- Travaux canalisation passerelle pour Annemasse Agglo	40 000 €	
<u>Dépenses d'ordre</u> :		
Chapitre 040 : Transfert de subventions amortissables (château rouge)	180 000 €	
Chapitre 041 : Opérations patrimoniales (avances forfaitaires)	700 000 €	

B. <u>RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE</u>

Chapitre	Libellé	BP 2023	BP 2024	Taux variation
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	4 339 620	4 540 914	5%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	9 201 100	14 831 166	61%
	RECETTES D'EQUIPEMENT	13 540 720	19 372 080	66%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 570 000	2 590 000	1%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	20 000	20 000	0%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	263 050	280 050	6%
024	PRODUIT DES CESSIONS	900 000	2 200 000	144%
	RECETTES FINANCIERES	3 753 050	5 090 050	36%
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	470 000	40 000	-91%
RE	ECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	17 763 770	24 502 130	38%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONT	3 601 000	3 465 000	-4%
040	28 - AMORTISSEMENTS DES IMMO.	3 000 000	3 140 340	5%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (avances forfaitaires)	450 000	700 000	56%
TO	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	24 814 770	31 807 470	28%

Les recettes d'investissement s'élèvent à 31 807 470 € et comprennent 24 502 130 € de recettes réelles dont – 19 372 080 € de recettes d'équipement.

Recettes d'équipement :

Chapitre 13 – Subventions d'investissement	4 540 914 €
- Amendes de police	750 000 €
- Subventions d'Etat	176 505 €
o CIPE Mandela	140 000 €
o Jardins partagés parc Mila Racine	24 215 €
o Vidéo protection	12 290 €
- Subventions Région	15 000 €
Aménagement parc Mila Racine	15 000 €
- Subventions Département	120 982 €
o Jardin Chablais Parc	120 982 €
- Autres subventions	275 250 €
Participation du Casino Passerelle	145 000 €
o Rénovation CIPE – CAF FME	70 250 €
Maison des mémoires (FDIS)	60 000 €
- Opérations	3 203 177 €
Opération 1052 : Maison de la Santé (Région Aura)	
o Opération 1055 : GS Louise Michel (FDIS, CDAS, CAF)	673 127 €
Opération 1057 : Gymnase Hutins	89 350 €
o Opération 1058 : Passerelle Arve (FDIS, Etrembières, SM3A)	589 000 €
o Opération 1060 : Locaux Tranquillité Publique (Département, Région)	
Opération 1064 : Piétonnisation (FDIS, Fonds verts)	1 041 700 €
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	14 831 166 €
- Nouveaux emprunts	
1100 Caux Chipranis	110311000
Recettes financières :	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	2 590 000 €
- Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	
- Taxe d'aménagement	
Tune d'unionagement	
Chapitre 165 – Dépôts et cautionnements	20 000 €
Chapitre 27 – Autres immobilisations financières	280 050 €
Chapitre 024 – Produit des cessions (vente terrain)	2 200 000 €
Opérations pour compte de tiers :	40 000 €
Operations pour compte de tiers	
<u>Autres recettes (virement et ordre)</u> :	
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	3 465 000 €
Chapitre 040 – Amortissements des immobilisations	3 140 340 €
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : Avances versées sur commandes d'in	mmobilisations700 000 €

C. BALANCE D'INVESTISSEMENT PAR FONCTION

FONCTION	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Fonction 0	SERVICES GENERAUX	6 601 990	28 161 556
01	Opérations non ventilables	4 405 000	28 016 556
02	Administration générale	2 196 990	145 000
020	Administration générale de la collectivité	2 117 990	145 000
023	Fêtes et cérémonies	55 000	
025	Cimetières et pompes funèbres	20 000	
026	Administration générale de l'Etat	4 000	
Fonction 1	SECURITE	2 672 450	572 290
11	Police, sécurité, justice	2 663 450	572 290
12	Incendie et secours	9 000	
Fonction 2	ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	8 578 335	673 127
20	Services communs	104 000	0
201	Services communs	104 000	0
21	Enseignement du premier degré	8 459 135	673 127
211	Ecoles maternelles	545 325	
212	Ecoles primaires	1 018 810	673 127
213	Classes regroupées	6 895 000	
28	Autres services périscolaires et annexes	15 200	0
281	Hébergement et restauration scolaire	15 200	0
Fonction 3	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	1 249 195	289 350
30	Services communs	32 500	0
31	Culture	733 615	60 000
311	Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	100 000	0
312	Patrimoine	30 000	0
313	Bibliothèques, médiathèques	71 500	0
314	Musées	410 500	60 000
316	Théâtres et spectacles vivants	121 615	0
32	Sports (autres que scolaires)	305 720	89 350
321	Salles de sport, gymnases	139 120	89 350
322	Stades	151 600	0
325	Autres équipements sportifs ou de loisirs	15 000	0
33	Jeunesse (action socio-éducative) et loisirs	177 360	140 000
331	Centres de loisirs	9 360	0
338	Autres activités pour les jeunes	168 000	140 000
Fonction 4	SANTE ET ACTION SOCIALE	144 500	320 250
41	Santé	10 000	250 000
414	Dispensaires et autres établissements sanitaires	10 000	250 000
42	Action sociale	134 500	70 250
420	Services communs	100 000	0
4221	Crèches et garderies	33 500	70 250
428	Autres interventions sociales	1 000	0

FONCTION	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
Fonction 5	AMENAGEMENT DES TERRITOIRES ET HABITAT	6 703 500	1 790 897
51	Aménagement et services urbains	6 553 500	1 790 897
510	Services communs	1 980 000	1 630 700
511	Espaces verts urbains	1 433 000	160 197
512	Eclairage public	175 000	0
518	Autres actions d'aménagement urbain	2 965 500	0
55	Habitat (logement)	150 000	0
552	Aide au secteur locatif	150 000	0
Fonction 6	ACTION ECONOMIQUE	22 500	0
61	Interventions économiques transversales	1 000	0
63	Actions sectorielles	21 500	0
6312	Agriculture, pêche et agroalimentaire (Autres)	11 500	0
632	Industrie, commerce et artisanat	10 000	0
Fonction 7	ENVIRONNEMENT	34 000	0
70	Services communs	24 000	0
72	Actions en matière de déchets et de propreté urbaine	10 000	0
7222	Action en matière de propreté urbaine et de nettoiement	10 000	0
Fonction 8	TRANSPORTS	5 801 000	0
84	Voirie	5 801 000	0
845	Voirie communale	5 671 000	0
847	Equipements de voirie	130 000	0
	TOTAL	31 807 470	31 807 470